

**CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
DE LA CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES**

**Extrait du PROCES-VERBAL
DE LA RÉUNION DU 25 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 avril à 10h, le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 1 074 825 500 euros, dont le siège social est à Bordeaux, 1, Parvis Corto Maltese, dont le numéro SIREN est 353 821 028, s'est réuni, sur convocation de son Président, adressée à chacun de ses membres le 17 avril 2025, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Introduction du président du COS**
- 2. Informations Générales**
- 3. Plan Stratégique 2025 – 2026 et budgets associés**
- 4. Opération d'investissement via Expanso**
- 5. Nomination au poste de vice-président(e) du COS**
- 6. Questions diverses**

Sont présents : Anne-Marie ABOUDARAM, Xavier BONNEFONT, Hervé CAPPICOT, Jean-Jacques CARRE, Philippe CAZEAU, Alain GARRIDO, Jean-Michel GAUTHERON, Dominique GOURSOLLE-NOUHAUD, Chantal JUHEL, Karine LANNES, Séverine MASANTE, David OSPITAL, Anne-Marie PLIZGA, Dominique ROUSSEAU, Pascale SARRAUTE, Laurent THURIN, Marie-Laure VALAT, Mikaël LE CLANCHE, représentant le Comité Social et Economique (CSE), Loïc TILLOY, délégué BPCE.

Absent(s) excusé(s) : Anaïs FLEUROUX, Philippe CASTAY.

Anaïs Fleuroux a donné pouvoir à Jean-Jacques Carré.

Participent à la réunion : Frédérique DESTAILLEUR, Présidente du Directoire, Roland BEGUET, Déborah CHERRUAULT, Ludovic RENAUD, Membres du Directoire, Jean-Michel LARRONDE, Secrétaire Général et secrétaire du COS, Marie-Laure SIMONOT-PRECIGOUT, Directrice Juridique.

Le Président, Jean-Jacques Carré, constate que le conseil réunit plus de la moitié des membres et que, par conséquent, il peut valablement délibérer.

.../...

5. Nomination au poste de vice-président(e) du COS

Jean-Jacques Carré rappelle que ce sujet a été évoqué lors du précédent COS le 8 avril.

Il indique qu'il a reçu une seule candidature : celle de Marie-Laure Valat.

.../...

Jean-Jacques Carré précise qu'il y a reçu une demande d'un membre du COS pour que le vote se déroule à bulletin secret et rappelle que l'élection se fait à la majorité des présents et représentés.

.../...

Jean-Jacques Carré propose au COS de passer au vote.

Le vote à bulletin secret est organisé.

Après en avoir délibéré, le COS désigne Madame Marie-Laure Valat, Vice-Présidente du COS. Madame Marie-Laure Valat exercera son mandat de Vice-Présidente du COS à compter de l'issue de l'Assemblée Générale qui aura lieu le 25 avril 2025 et pour une durée de deux ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle 2027 qui statuera sur les comptes de 2026.

Cette délibération est adoptée à la majorité des présents et représentés : Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 3.

.../...

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 12 heures.

Pour extrait certifié conforme,
Bordeaux, le 13 juin 2025

Jean-Michel Larronde
Secrétaire Général